

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 891/2017
Date: 30 août 2017
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
N° d'affaire: 2013.RRGR.11055
Classification: Non classifié

Postulat 045-2013 Steiner-Brütsch (Langenthal, PEV) « Introduction d'une autorisation de cabinet dans le canton de Berne » **Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale,

arrête:

- 1) Le rapport cité en titre est approuvé.
- 2) Conformément aux dispositions de l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Destinataire

- Grand Conseil